

COMMISSION DE FINANCES DU 30 NOVEMBRE 2020

DECISION DU MAIRE

Objet : Information Marchés Publics

Dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil Municipal du 15 juillet 2020, Madame le Maire a attribué les marchés suivants (conformément à l'article L2121-10 et L2121-12 du CGCT), après avis de la Commission des Marchés Publics :

Procédure Adaptée

⇒ 10 novembre 2020

✚ Avenant pour la maintenance des installations de chauffage et de ventilation mécanique contrôlée

Avenant pour la maintenance des installations de chauffage et de ventilation mécanique contrôlée de 953 € HT/an pour la Médiathèque et de 1 247 € HT/an pour la salle Jeanne d'Arc au profit de la Société Ener 24, suite à la mise en service de 2 nouveaux équipements.

✚ Marché d'aménagement du tour de côte

Attribué au groupement Charier TP Eurovia Atlantique pour un montant de 1 240 159,21 € TTC.

✚ Marché d'aménagement du lotissement du Simalion – Lot n°2 réseaux souples

Attribué à l'entreprise Bouygues Energies et Services pour un montant de 51 798,48 € TTC.

✚ Marché réhabilitation de la rue Balzac

Attribué à l'entreprise Eiffage pour un montant de 59 813,24 € TTC.

⇒ 17 novembre 2020

✚ Marché renouvellement de la virtualisation des serveurs

Attribué à l'entreprise Aerlink pour un montant de 139 483,37 € TTC.

Le Maire
Michèle QUELLARD